

**JE TIENS À MA
COMMUNAUTÉ**



**JE SOUTIENS LE
COMMUNAUTAIRE**

Observatoire communautaire de l'austérité

Explications pour participer à l'Observatoire

#AustéritéOCASSS

financementocasss@gmail.com

1, rue Sherbrooke est, Montréal, Québec, H2X 3V8

16 juin 2015

Table des matières

Qu'est-ce que l'Observatoire communautaire de l'austérité?	3
Quand on parle de mesures d'austérité, on parle de quoi?	4
Comment participer à l'observatoire?	5
Mais au fait... qu'est-ce qu'un témoignage?	5
Comment recueillir des témoignages?	7
Participer à l'observatoire c'est préparer des témoignages... mais c'est aussi diffuser largement l'information.	9
Où seront diffusés les témoignages transmis au comité de coordination?	9

16 juin 2015

Qu'est-ce que l'observatoire communautaire de l'austérité?

La conjoncture est à l'austérité et... VOUS êtes les meilleures personnes pour en parler! Tel qu'annoncé dans le plan de mobilisation 2015-2016, la campagne « Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire » mettra en place un « observatoire communautaire de l'austérité ».

L'observatoire a pour objectif de documenter les impacts réels de l'austérité, sur les organismes et sur les personnes qui les fréquentent ou y travaillent. Les témoignages recueillis par cette démarche seront par la suite **diffusés largement à travers les outils de communications de la campagne.**

Selon le gouvernement, ce serait uniquement les structures désuètes, les programmes non performants et les trop nombreux postes de cadres qui subiraient des coupures. La population et les groupes, eux, ne seraient pas touchés par l'austérité. C'est totalement faux puisque la réalité au sein des organismes est toute autre au quotidien ! Il est grand temps de révéler ce vécu des groupes et des personnes, qui subissent les coupures, le sous-financement chronique, les tarifs, la privatisation, les autres mesures antisociales et la détresse.

**DÉCONSTRUISONS CE DISCOURS
EN PROPOSANT LE VRAI VISAGE DE L'AUSTÉRITÉ !**

Quand on parle de mesures d'austérité, on parle de quoi?

- Programme d'employabilité arrêté ou diminué.
- Accès diminué à des repas à coût modique.
- Diminution d'heures d'accueil dans un organisme communautaire ou public.
- Fermeture de lieux où les gens évoluaient.
- Difficulté de boucler le budget par l'augmentation des coût d'électricité, de permis de conduire, etc.

- Difficulté d'avoir accès à un loyer à prix modique.
- Diminution de la qualité de services reçus par le réseau public.
- Perte d'emplois.
- Services de repas qui ne sont plus offerts à la maison pour les personnes qui en ont besoin.
- Abolition de programmes destinés à la jeunesse.
- Abolition de différents programmes scolaires, au niveau de l'aide au devoir ou de soutien à la famille.

- Autres

AUSSI

Avant le budget, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a recueilli un ensemble de coupures sur une vignette web :

<https://www.facebook.com/Nonauxhausses/photos/pb.110499722318068.-2207520000.1433820711./946790345355664/?type=3&theater>

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a aussi produit une compilation des conséquences des mesures d'austérité 2014-2015 :

<http://iris-recherche.qc.ca/publications/compilation-austerite>

Comment participer à l'observatoire?

Participer à l'Observatoire communautaire de l'austérité, c'est facile :

- Préparez un témoignage (nous expliquons plus loin ce qu'est un témoignage et proposons quelques moyens pour le préparer).
- Obtenez l'autorisation des personnes qui témoignent avant de diffuser et transmettre le matériel.
- Faites parvenir au comité de coordination de la campagne ledit témoignage - par courriel à financementocasss@gmail.com ou par courrier à Observatoire communautaire de l'austérité; 1, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2X 3V8.
- Recommencez ces étapes le nombre de fois souhaitées, selon le nombre de témoignages à recueillir !

Mais au fait... qu'est-ce qu'un témoignage?

« **En votre nom** » ... Un témoignage doit présenter les impressions d'une personne ou d'un ensemble de personnes, de leur réalité vécue. Ces gens sont leur propre porte-parole. Invitez-les à parler au « je ».

Un témoignage peut être fait sous la forme d'un texte écrit (accompagné ou non de photos), d'une histoire illustrée (avec des images et des photos) d'une vignette web (une image choc qui décrit en un clin d'œil une situation), d'une vidéo (entrevue du style questions/réponses, mise en scène ou autres), d'un enregistrement audio, etc. C'est à votre discrétion ! Allez-y avec la formule qui vous parle le plus !

Voici quelques questions auxquelles les personnes peuvent répondre, dans l'ordre ou pas, dans leur témoignage :

- Comment était leur vie avant la mesure d'austérité (la coupure, l'abolition, la compression ou autre) qu'elles veulent exposer ? Cette question est une mise en contexte de la vie avant la situation.

- Lorsque la mesure d'austérité (la coupure, l'abolition, la compression ou autre) a été annoncée, comment cela s'est passé ? Qu'est-ce que cela a provoqué ? (peur, détresse, questionnement, indifférence, aucun problème...). Si possible, dire quelle est cette mesure.
- Qu'est-ce qu'elles ont fait comme démarche ? (démarche avec un organisme communautaire, contacts au niveau politique...). À noter que ces personnes ont peut-être arrêté de fréquenter l'organisme à cause des coupures ou, au contraire, elles ont commencé à le fréquenter.
- Quelle est la situation actuelle ? La situation est-elle réglée ? Doivent-elles conjuguer avec la perte d'un service ou d'un programme ? Si oui, comment vivent-elles avec cette nouvelle réalité ? Si un organisme communautaire a soutenu ces personnes, il serait intéressant de savoir ce que l'organisme leur a légué.
- Que pense l'entourage les parents, les enfants, les amis de la situation vécue ?
- De manière plus générale, quel est l'impact de l'austérité ?
- Autres

INVITEZ-LES À PARLER AVEC LEUR CŒUR.

Si vous parlez au nom d'un organisme, vous pouvez aussi répondre à ces questions :

- Que constatez-vous dans votre organisme ?
- Que vivent les personnes qui participent aux activités ou reçoivent des services dans votre groupe ?
- Ressentez-vous une différence dans le besoin des personnes qui fréquentent l'organisme ? Y a-t-il de nouvelles personnes et de nouveaux besoins depuis l'annonce de mesures d'austérité ?
- Quels sont les histoires et faits vécus que vous avez entendus et qui doivent être connus et dénoncés ?
- Autres

Quoi de mieux que des exemples concrets de témoignages ! En voici quelques-uns :

- Vignette web (ou l'idée de décrire en quelques mots une situation et de s'exprimer à son sujet « l'austérité nous rend malade ») : <https://www.facebook.com/Nonauxhausses/photos/a.831503750217658.1073741833.110499722318068/984047444963287/?type=1&theater>
- Vidéo: <https://m.youtube.com/watch?v=w5GwjZukCog&feature=youtu.be>
- Enregistrement audio (dans ce cas c'était à la radio, c'est pour donner l'idée): <http://www.985fm.ca/lecteur/audio/eveline-labrie-professeure-de-4e-secondaire-sur-l-269070.mp3>
- Texte écrit (dans ce cas, dans le journal, c'est pour donner l'idée encore une fois): <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201504/01/01-4857568-les-visages-de-lausterite.php>

Comment recueillir des témoignages?

Pour un regroupement régional ou national

- Transmettez l'information le plus largement possible ! Soulignez l'importance de participer à la démarche ! Donnez des exemples dans votre secteur, dans votre région.
- Profitez des activités que vous organisez où que vous êtes invités pour présenter la démarche de l'observatoire communautaire de l'austérité et invitez les gens à y participer.
- Organisez une activité pour produire un témoignage ! Assurez-vous d'avoir tout le matériel nécessaire. Aussi, le mieux dans ce cas est de préparer les gens en transmettant à l'avance un canevas / les questions que vous poserez.
- Organisez une tournée de vos membres pour aller présenter la démarche de l'observatoire communautaire de l'austérité. À cette occasion, vous pourriez :

- Inviter vos membres à produire un témoignage;
- Produire un témoignage comme regroupement ! Encore une fois, n'oubliez pas d'apporter le matériel nécessaire (enregistreur audio, appareil photos ou caméra vidéo). Le mieux dans ce cas est de préparer les gens en transmettant à l'avance un canevas / les questions que vous poserez.

Pour un organisme de base

- Organisez une activité thématique (par exemple sur l'austérité). Invitez les gens à échanger sur les conséquences qu'ils voient, pour eux ou leur entourage. Partez toujours de l'histoire des personnes. Faites-les discuter, par exemple, sur l'accessibilité aux services publics, sur les programmes auxquels ils participent, sur les mesures qui les touchent dans leur vie.
- N'hésitez pas à parler de la situation de votre organisme. Comment le sous-financement affecte votre réalité et vos activités. Avez-vous été contraint de diminuer l'horaire ou arrêter des projets? Illustrez les conséquences que vous percevez afin d'inspirer les gens.
- Par la suite, vérifiez s'il est possible de recueillir un témoignage collectif ou quelques témoignages individuels. Vous pouvez le faire sur place ou invitez les gens à en préparer individuellement et à vous les faire parvenir. Utilisez vos cadres habituels afin que les gens se sentent en confiance de partager leurs réalités.
- Informer les personnes qu'elles peuvent faire leur témoignage de manière anonyme, si elles le désirent.

Participer à l'observatoire c'est préparer des témoignages... mais c'est aussi diffuser largement l'information.

Vous pouvez par exemple :

- Faire connaître la démarche (« oui oui, il existe un lieu pour recueillir les conséquences de l'austérité sur les organismes et les personnes qui les fréquentent : « l'Observatoire communautaire de l'austérité »)
- Diffuser les témoignages (le vôtre comme celui des autres) en utilisant vos outils de communications (site Internet, page Facebook, compte Twitter, bulletin, etc), **toujours en ajoutant le mot-clic #AustéritéOCASSS.**
- Faire parvenir votre témoignage aux médias locaux et régionaux.
- Aller porter le témoignage à votre député pour lui démontrer les conséquences humaines de l'austérité. Et, pourquoi ne pas prendre une photo avec celui-ci?
- Etc, etc, etc !

Où seront diffusés les témoignages transmis au comité de coordination?

Le comité de coordination diffusera les témoignages reçus le plus largement possible, entre autres dans :

- Le bulletin de campagne; une section du bulletin sera réservée aux témoignages.
- Le site Internet : www.jesoutienslecommunautaire.org; une page pour l'observatoire sera créée.
- La page Facebook : www.facebook.com/jesoutienslecommunautaire
- Lors d'entrevues avec différents médias locaux, régionaux ou nationaux.
- Lors de rencontres avec les instances politiques.